



NIEDERPRÜM Michel

(1818 - 1886)

Luxembourg-Grund

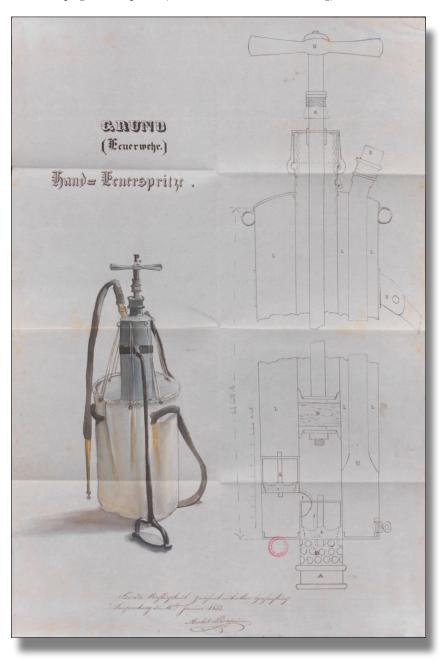
Patents (details)

1 - Nouvelle pompe à main employée pour arrêter le progrès d'incendie

LU patent A049

Application date 26 January 1853

NIEDERPRÜM filed a 3-page description (in old German handwriting) and a coloured drawing:



NIEDERPRÜM Michel



L'Administrateur général de l'Intérieur appointed experts WIRZ (ingénieur en chef des Travaux Publics) and REUTER (professeur de chimie à l'Athénée) to assist the Chambre de Commerce in its mission of:

... de donner un avis sur l'importance et la réalité de l'objet pour lequel le brevet d'invention est sollicité.

The experts, lead by Professor Reuter, concluded:

Nous avons examiné la pompe à incendie pour laquelle le brevet a été demandé, et nous avons trouvé qu'elle fonctionne supérieurement bien et qu'elle est bien disposée dans toutes ses parties; mais nous n'y avons pas découvert de modification assez notable pour constituer une invention.

Cependant comme le fabricant de cette pompe a eu l'heureuse idée de placer cet appareil dans un sac en toile imperméable, attaché au moyen de courroies, que par là la pompe devient beaucoup plus propre à l'usage auquel elle est destinée, nous proposons d'accorder à Monsieur Niederprüm un brevet de perfectionnement pour le terme de cinq ans.

The inventor was informed that his patent application could not be granted as *brevet d'invention* but would be acceptable as a *brevet de perfectionnement*.

NIEDERPRÜM, according to the administrative file, did not react; no patent was granted and the file was closed.

Final note

The sealed envelope which accompanied the patent application, and which was preserved in the administrative file, carries on its back side a mysterious message:

ouvert le 9 juillet 1952

en présence de Monsieur Evy Friedrich

Georges Schmitt conservateur-adj. au Musée.

At the time, Evy Friedrich, ¹ well known author, was probably journalist at the weekly magazine REVUE. It has not been possible to determine whether Friedrich reported on the present invention.

